

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE

SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2015. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI et Mr Radhouen ZARROUK.

Bilan Consolidé
Arrêté au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Note	2014	2013
<i>Actifs non courants</i>			
Immobilisations incorporelles		6 119 701	6 090 259
Moins : amortissements		<3 084 645>	<2 826 279>
	VI.1	3 035 056	3 263 980
Immobilisations corporelles		163 256 950	151 741 137
Moins : amortissements et provisions		<70 800 400>	<62 435 676>
	IV.2	92 456 550	89 305 461
Immobilisations financières		8 980 966	8 217 748
Moins : provisions		<1 841 911>	<1 802 473>
	IV.3	7 139 055	6 415 275
Autres actifs non courants	IV.4	1 530 878	2 102 474
<i>Total des actifs non courants</i>		<u>104 161 539</u>	<u>101 087 190</u>
<i>Actifs courants</i>			
Stocks		55 448 011	28 741 286
Moins : provisions		<1 174 283>	<1 260 814>
	IV.5	54 273 728	27 480 472
Clients et comptes rattachés		56 821 306	47 859 514
Moins : provisions		<12 321 101>	<13 982 224>
	IV.6	44 500 205	33 877 290
Autres actifs courants		22 388 249	17 532 629
Moins : provisions		<1 392 277>	<1 379 488>
	IV.7	20 995 972	16 153 141
Placements courants et autres actifs financiers	IV.8	6 533 000	4 587 000
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	1 455 628	7 528 231
<i>Total des actifs courants</i>		<u>127 758 533</u>	<u>89 626 134</u>
<i>Total des actifs</i>		<u>231 920 072</u>	<u>190 713 324</u>

Bilan Consolidé
Arrêté au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	2014	2013
Capitaux propres			
Capital social		31 169 600	28 831 880
Réserves consolidées		17 838 122	18 746 431
Capitaux propres-part du groupe		49 007 722	47 578 311
Part des minoritaires		13 049 669	12 879 160
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		62 057 391	60 457 471
<i>Résultat de l'exercice - part du groupe</i>		<i>4 756 112</i>	<i>2 724 846</i>
<i>Résultat de l'exercice – part des minoritaires</i>		<i>938 776</i>	<i>655 198</i>
<u>Total des capitaux propres consolidés</u>	IV.10	<u>67 752 279</u>	<u>63 837 515</u>
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	IV.11	558 944	558 944
Emprunts	IV.12	27 296 942	30 082 014
Autres passifs non courants	IV.13	7 085 634	3 469 794
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>34 941 520</u>	<u>34 110 752</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.14	39 318 671	30 529 265
Autres passifs courants	IV.15	8 227 318	8 074 226
Autres passifs financiers	IV.16	63 109 981	42 435 237
Concours bancaires	IV.17	18 570 303	11 726 329
<u>Total des passifs courants</u>		<u>129 226 273</u>	<u>92 765 057</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>164 167 793</u>	<u>126 875 809</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>231 920 072</u>	<u>190 713 324</u>

Etat de Résultat Consolidé
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	2014	2013
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	93 475 066	89 296 341
Autres produits d'exploitation	V.2	3 381 906	588 400
<i>Total des produits d'exploitation</i>		96 856 972	89 884 741
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation des stocks des produits finis & encours	V.3	20 620 049	5 286 210
Achats de marchandises consommées	V.4	<4 935 645>	<5 337 315>
Achats d'approvisionnements consommés	V.5	<57 000 144>	<44 178 752>
Charges de personnel	V.6	<17 821 135>	<15 565 203>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.7	<7 848 733>	<9 000 380>
Autres charges d'exploitation	V.8	<10 299 598>	<7 280 215>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<77 285 206>	<76 075 655>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u>19 571 766</u>	<u>13 809 086</u>
Charges financières nettes	V.9	<10 935 561>	<9 426 548>
Revenus des placements		484 135	229 651
Autres gains ordinaires		520 635	191 763
Autres pertes ordinaires		<2 725 177>	<93 948>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u>6 915 798</u>	<u>4 710 004</u>
Impôt sur les sociétés		<1 220 910>	<1 329 960>
<u><i>Résultat net consolidé</i></u>		<u>5 694 888</u>	<u>3 380 044</u>
<i>Résultat de l'exercice - part du groupe</i>		4 756 112	2 724 846
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires		938 776	655 198

Etat de Flux de Trésorerie Consolidé
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	5 694 888	3 380 044
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	7 017 558	8 971 091
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations	-	<13 629>
Q-part des subv. d'inves. inscrites en résultat	<481 057>	<128 583>
Variation des stocks	<26 706 725>	<8 945 194>
Variation des créances	<6 322 092>	175 129
Variation des autres actifs	<4 855 620>	<7 237 882>
Variation des fournisseurs d'exploitation	8 789 406	4 543 752
Variation des autres dettes	<64 825>	<1 972 643>
Flux provenant de l'exploitation	<16 928 467>	<1 227 915>
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.	<11 545 255>	<25 009 978>
Encaissement suite à la Cession d'Imm.Corp.& Incor.	-	25 000
Décaissement pour l'acquisition d'Imm. Financières	<763 231>	<3 336 371>
Encaissement pour cession d'immobilisations financières	-	16 600
Décaissement pour dépenses inscrites en charges reportés	<2 158 000>	<1 953 035>
Encaissements/décaissement sur placements courants	<1 946 000>	763 000
Flux affectés aux activités d'investissement	<16 412 486>	<29 494 784>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	<1 780 124>	<1 754 807>
Encaissements des subventions d'investissement	3 888 320	37 904
Remboursements sur emprunts à LT (nets des encaissements)	<1 033 714>	23 470 759
Encaissements sur emprunts à CT (net des remboursements)	11 236 478	5 388 200
Escompte commercial	8 113 417	<353 029>
Flux provenant des activités de financement	20 424 377	26 789 027
Incidence du changement de périmètre	-	11 635 075
Variation de trésorerie		
Trésorerie au début de la période	<4 198 098>	<11 899 501>
Trésorerie à la clôture de la période	<17 114 674>	<4 198 098>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE «SOMOCER»

Le groupe «SOMOCER» est composé de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» société mère, de ses filiales «SOTEMAIL», «A.B.C» et «SOMOCER NEGOCE».

a. Structure juridique du groupe

Les sociétés composant le groupe SOMOCER sont les suivantes :

- **SOMOCER** (Société Moderne de Céramique) : La Société Moderne de Céramique «SOMOCER» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 3 juillet 1985. Son capital s'élève au 31 décembre 2013 à 28.831.880 DT divisé en 28.831.880 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, du grès et des baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.
- **SOTEMAIL** (Société Tunisienne d'Email) : La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme créée le 1^{er} juin 2002 avec un capital de 2.010.000 DT et ayant son siège social à Menzel Hayet. Son capital s'élève au 31 décembre 2013 à 26.200.000 DT divisé en 26.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. La principale activité de SOTEMAIL est la fabrication des émaux des carreaux de céramiques, des carreaux de faïences, du grès et des décorations ainsi que tous produits et articles sanitaires. L'ensemble de ses unités de production est implanté à la région d'Essouassi.
- **ABC** : La société Abdennadher Bricolage Center «ABC» est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouane - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31 décembre 2013 à 8.635.000 DT. Il est divisé en 863.500 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de quincaillerie et de céramique.
- **SOMOCER NEGOCE** : La société «SOMOCER NEGOCE» est une société à responsabilité limitée créée en octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31 décembre 2013 à 1.150.000 DT, divisé en 11.500 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste dans l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.

Sur le plan fiscal, toutes les sociétés sont soumises aux règles du droit commun. Par ailleurs, SOMOCER, SOTEMAIL et SOMOCER NEGOCE sont agréées par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

b. Participations et organigramme du groupe

La participation de la société «SOMOCER» dans les entreprises associées et filiales se détaillent comme suit :

- La société «SOMOCER» détient 12.710.390 actions sur les 26.200.000 actions sociales formant le capital de la société SOTEMAIL, soit 58.79 %. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société 'SOMOCER' détient 587.500 parts sur les 863.500 parts sociales formant le capital de la société A.B.C. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 270 000 parts sociales du capital de la société ABC, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe

SOMOCER à 86.97%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.

- La société SOMOCER détient 11.400 parts sur les 11.500 parts sociales formant le capital de la société SOMOCER NEGOCE. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales du capital de cette société, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 99.64%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.

c. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les participations suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation et ce en raison de l'absence d'information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2014 :

- Participation dans la société EL AKKAR de 75 KDT (soit 50% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société ARGILES MEDNINE de 26.4 KDT (soit 40% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société SAPHIR de Commerce International de 500 KDT (soit 100% du capital social).
- Participation dans la société Mangement plus de 21 KDT. Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société libyenne SANILIT de 1.350 KDT (soit 20% du capital social). Etant provisionnée à 100%, l'inclusion de cette société dans le périmètre de consolidation et l'application de la méthode de mise en équivalence n'auront pas d'impact sur les états financiers consolidés.

Par ailleurs, une participation de 3 KDT dans le capital de SOTEX ALGER (totalement provisionnée) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé en l'absence d'information fiable quant à la structure de capital de cette société.

Enfin, la société moderne sanitaire (« SOMOSAN ») dans laquelle le Groupe SOMOCER détient une participation de 3.350 KDT (27% du capital social) a été exclue du périmètre de consolidation. En fait le management estime que le Groupe n'a plus de contrôle effectif au niveau de cette société, d'autant plus qu'il est attendu que le pourcentage de participation diminue en 2015 compte tenu de l'augmentation de capital projetée pour 2015 et pour laquelle SOMOCER n'a pas l'intention d'y participer.

Le management estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation ne devrait pas avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés, étant donné que les majorités de ces sociétés sont dormantes et des provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées.

II. METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

a. Méthodes de consolidation

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SOMOCER, la méthode de consolidation retenue pour les cinq filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

b. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

c. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment :

- La NC 35 relative aux états financiers consolidés, et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La NC 36 relative aux participations dans les entreprises associées ;
- La NC 38 relative aux regroupements d'entreprises.

III. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe SOMOCER sont présentées au niveau de la politique comptable de la société SOMOCER. Dans ce qui suit, nous effectuons une présentation sommaire des principes et règles les plus importants :

a. Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe SOMOCER sont préparés en conformité avec les normes comptables tunisiennes. Ils sont préparés selon les conventions établies par le système comptable des entreprises.

b. Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits en déduction des actifs dans la même rubrique des écarts d'acquisition positifs et repris en résultat de la façon suivante :

- (a) Le montant de l'écart d'acquisition n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systémique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant de l'écart résiduel doit être comptabilisé immédiatement en produits sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (Impairment) éventuelle.

Le gain ou la perte de cession d'une entité inclut le solde non amorti de l'écart d'acquisition relatif à l'entité cédée.

c. Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	5% ou 10%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	10% ou 20%/durée de vie technique
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	10%

Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

d. Stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

e. Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de l'unité de poudre, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

f. Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

g. Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée : charges financières, amortissements, frais de personnel, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

h. Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture, le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

i. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

j. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

k. Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme :

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme :

a- Les titres de participation :

Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés :

Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme :

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme :

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

l. Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

m. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours).

L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. NOTES RELATIFS AU BILAN

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements totalisent au 31 décembre 2014 un montant de 3.035.056 DT contre 3.263.980 DT au 31 décembre 2013. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Concessions, brevets et licences	-	17 782
Logiciels	385 506	338 282
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	2 793 228	2 793 228
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha Plus	694 185	694 185
Ecart d'acquisition (goodwill)	1 087 532	1 087 532
Immobilisations incorporelles brutes	6 119 701	6 090 259
Amortissements cumulés	<1 997 113>	<1 738 747>
Provisions pour dépréciation de l'écart d'acquisition	<1 087 532>	<1 087 532>
Immobilisations incorporelles nettes	3 035 056	3 263 980

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2014 à 92.456.550 DT contre 89.305.461 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Terrains	4 471 057	4 355 894
Constructions	28 626 872	24 568 695
Installations techniques matériels et outillage	102 042 790	66 020 814
Matériels de transport	2 548 089	2 381 882
Installations générales, agencements et aménagements	10 257 658	10 255 648
Mobiliers et matériels de bureau	1 242 835	1 149 844
Matériels informatiques	207 724	181 277
Immobilisations en cours	2 123 811	32 949 732
Avances sur commandes d'immobilisations	473 376	550 859
Immobilisations en location financement	11 262 738	9 326 492
Immobilisations corporelles brutes	163 256 950	151 741 137
Amortissements cumulés	<70 206 755>	<61 800 591>
Provisions pour dépréciation	<593 645>	<635 085>
Immobilisations corporelles nettes	92 456 550	89 305 461

IV.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2014 à 7.139.055 DT contre 6.415.275 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Titres BTS	20 000	20 000
Titres SEDATS	-	7 500
Titres Management +	21 000	21 000
Titres SOTEX Algérie	3 038	3 038
Titres Argile Médenine	26 400	26 400
Titres SANILIT	1 350 000	1 350 000
Titres INCOMA	1 836 171	1 836 171
Titres Saphir	500 000	500 000
Titres El Akkar	75 000	75 000
Titres SOMOSAN (*)	3 350 000	3 350 000
Personnel, prêts à plus d'un an	1 040	-
Dépôts et cautionnements	1 798 317	1 028 639
Immobilisations financières brutes	8 980 966	8 217 748
Provision pour dépréciation	<1 841 911>	<1 802 473>
Immobilisations financières nettes	7 139 055	6 415 275

(*) Depuis son entrée en exploitation, début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance au cours de ses deux premières années d'exploitation. SOMOSAN travaille actuellement à moins de 50% de sa capacité de production. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont ainsi à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN et ayant atteint un montant de l'ordre de 12 millions de DT au 31 décembre 2014. Au début de 2015, le management de SOMOSAN a engagé un plan de restructuration de la société, basé sur les principaux éléments suivants :

- Augmentation du capital de 8 millions de DT dont un apport en numéraire de 5.7 millions de DT et conversion de compte courant actionnaire de 2.3 millions de DT ;
- Restructuration de l'endettement bancaire : SOMOSAN a engagé des négociations avec les banques en vue de restructurer les dettes bancaires. Le plan de restructuration inclut le rééchelonnement de certaines dettes en crédits à moyen et long terme avec une durée de grâce et le règlement de certains crédits en utilisant les fonds provenant de l'augmentation du capital social en numéraire ;
- Une compression des coûts d'exploitation notamment, le coût de gaz avec la connexion du site de production au réseau de gaz naturel et qui est prévue pour l'année 2015.

Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel en 2015.

Le management de SOMOCER, et sur la base du plan de restructuration proposé, considère qu'il n'y a pas lieu actuellement de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que si les éléments de restructuration ci-dessus réalisés, la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

IV.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2014 à 1.530.878 DT contre 2.102.474 DT au 31 décembre 2013 et ils sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Frais préliminaires	1 379 414	1 776 796
Ecart de conversion	151 464	325 678
Total des autres actifs non courants	1 530 878	2 102 474

IV.5 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 54.273.728 DT au 31 décembre 2014 contre 27.480.472 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Matières premières	17 840 536	12 778 542
Consommables et pièces de rechange	2 982 769	2 601 353
Produits finis	30 543 136	9 603 848
Marchandises	4 081 570	3 757 543
Total des stocks bruts	55 448 011	28 741 286
Provision pour dépréciation	<1 174 283>	<1 260 814>
Total des stocks nets	54 273 728	27 480 472

IV.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2014 à 44.500.205 DT contre 33.877.290 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Clients ordinaires	16 324 154	16 436 117
Clients, effets à recevoir et valeurs à l'encaissement	28 181 024	17 826 265
Clients, factures à établir	61 232	61 232
Clients douteux ou litigieux	12 254 896	13 535 900
Total des comptes clients bruts	56 821 306	47 859 514
Provisions pour dépréciation des créances	<12 321 101>	<13 982 224>
Total des comptes clients nets	44 500 205	33 877 290

IV.7 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2014 à 20.995.972 DT contre 16.153.141 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Fournisseurs, avances et acomptes	352 857	353 203
Personnel, avances et acomptes	1 517 463	1 296 564
Etat, impôts et taxes	9 134 979	6 072 377
Etat, actif d'impôt différé	356 640	360 463
Locataires pyramide du lac	195 950	277 877
Débiteurs divers	7 717 958	8 301 792
Charges constatées d'avance	685 764	383 805
Produits à recevoir	2 051 417	115 280
Comptes d'attente	70 024	67 023
Blocage de fonds	305 197	304 245
Total des autres actifs courants bruts	22 388 249	17 532 629
Provisions pour dépréciation	<1 392 277>	<1 379 488>
Total des autres actifs courants nets	20 995 972	16 153 141

IV.8 Placements courants et autres actifs financiers (En DT)

Le solde des placements courants et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2014 à 6.533.000 DT contre 4.587.000 DT au 31 décembre 2013.

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2014 à 1.455.628 DT contre 7.528.231 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Valeurs en coffre	92 532	154 487
Banques	1 333 664	7 237 976
Caisses	29 432	120 344
Blocage de fonds	-	15 424
Total des liquidités et équivalents de liquidités	1 455 628	7 528 231

IV.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres du groupe SOMOCER se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Capital social	31 169 600	28 831 880
Réserves légales	2 616 846	2 259 170
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission	8 250 609	8 250 609
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154
Résultats reportés	81 161	1 677 739
Réserves consolidées	<157 293>	<487 886>
Total des CP avant résultat- part du groupe	49 007 722	47 578 311
Intérêts minoritaires	13 049 669	12 879 160
Total des CP avant résultat de l'exercice	62 057 391	60 457 471
Résultat de l'exercice - part du groupe	4 756 112	2 724 846
Résultat de l'exercice – part des minoritaires	938 776	655 198
Total des capitaux propres consolidés	67 752 279	63 837 515

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté en annexe

IV.11 Provisions pour risques et charges (En DT)

Le solde des provisions pour risques et charges s'élève à 558.944 DT au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013. Ce montant représente une estimation des divers risques encourus par les sociétés du groupe.

IV.12 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2014 à 27.296.942 DT contre un solde au 31 décembre 2013 de 30.082.014 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Emprunt UTB en Euro	424 163	1 340 122
Emprunt BTKD	4 000 000	4 000 000
Emprunt AB	2 375 363	2 500 000
Emprunt STB	3 964 286	3 153 000
Emprunt BNA	6 124 285	7 582 380
Emprunt BH	6 972 231	9 597 368
Emprunt UIB	1 770 000	-
Emprunt-fournisseur d'immobilisation	1 666 614	1 909 144
Total des emprunts	27 296 942	30 082 014

IV.13 Autres passifs non courants (En DT)

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2014 à 7.085.634 DT contre 3.469.794 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Etat, reconnaissance de dette	-	217 931
Subventions d'investissement	3 850 416	443 153
Encours leasing à plus d'un an	3 235 218	2 808 710
Total des autres passifs non courants	7 085 634	3 469 794

IV.14 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2014 à 39.318.207 DT contre 30.529.265 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Fournisseurs d'exploitation	16 555 945	15 395 398
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	22 068 388	14 062 080
Fournisseurs - factures non parvenues	2 000	2 000
Fournisseurs d'immobilisation	601 190	943 666
Charges à payer	91 148	126 121
Total des fournisseurs	39 318 207	30 529 265

IV.15 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2014 à 8.227.318 DT contre 8.074.226 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Personnel	1 252 039	969 207
Etat, impôts et taxes	3 663 919	1 857 834
Etat, reconnaissance de dette	126 378	674 786
Etat, passif d'impôt différé	1 546 608	453 059
Associés, comptes courants	-	2 500 000
Créditeurs divers	637 059	1 052 411
Charges à payer	1 000 265	565 879
Actionnaires dividendes à payer	1 050	1 050
Total des autres passifs courants	8 227 318	8 074 226

IV.16 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2014 à 63.109.981 DT contre 42.435.237 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Échéances à moins d'un an sur emprunts	8 982 037	7 657 187
Intérêts courus non échus sur emprunts	1 282 848	806 611
Charges à payer - échelle d'intérêts	198 983	154 696
Préfinancement export	7 150 000	6 000 000
Préfinancement stocks	4 900 000	4 600 000
Billets de trésorerie	3 400 000	5 750 000
MCNE	11 574 648	130 740
Encours leasing à moins d'un an	1 443 022	1 270 977
Effets escomptés non échus	24 178 443	16 065 026
Total des autres passifs financiers	63 109 981	42 435 237

IV.17 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2014 à 18.570.303 DT contre 11.726.329 DT au 31 décembre 2013 et correspondent à des découverts bancaires.

V. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2014 à 93.475.066 DT contre 89.296.341 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Ventes locales	83 634 613	77 292 014
Ventes en suspension et à l'exportation	9 840 453	12 004 327
Total des revenus	93 475 066	89 296 341

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2014 à 3.381.906 DT contre 588.400 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Loyers	352 575	340 538
Subventions d'exploitation	53 631	40 332
Quote-part des Subv. d'invest. inscrites en résultat	362 093	129 541
Autres produits d'exploitation	31 500	-
Transferts de charges	2 582 107	77 989
Total des autres produits d'exploitation	3 381 906	588 400

V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation positive de 20.620.049 DT au 31 décembre 2014 contre une variation positive de 5.286.210 DT au 31 décembre 2013.

V.4 Achats de marchandises consommées (En DT)

Les achats de marchandises consommées se sont élevés au 31 décembre 2014 à 4.935.645 DT contre 5.337.315 DT au 31 décembre 2013.

V.5 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2014 à 57.000.144 DT contre 44.178.752 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Matières premières et consommables	34 498 972	29 328 700
Autres approvisionnements	6 071 994	1 437 184
Energie	10 484 346	8 149 913
Autres achats non stockés	5 944 832	5 262 955
Total des achats d'approvisionnements consommés	57 000 144	44 178 752

V.6 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2014 à 17.821.135 DT contre 15.565.203 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Salaires et compléments de salaires	15 323 386	13 657 032
Charges sociales légales	2 497 749	1 908 171
Total des charges de personnel	17 821 135	15 565 203

V.7 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2014 à 7.848.733 DT contre 9.000.380 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Dotation aux amortissements des immobilisations	9 177 002	5 618 686
Dotation aux provisions et résorptions	1 667 177	3 754 516
Reprise de provisions	<2 995 446>	<372 822>
Total dotations aux amortissements et aux provisions	7 848 733	9 000 380

V.8 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2014 à 10.299.598 DT contre 7.280.215 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Achats non stockés	181 393	162 962
Loyers et charges locatives	865 736	466 320
Entretien et réparation	835 203	639 501
Primes d'assurance	572 613	490 795
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 069 417	651 436
Commissions sur ventes	5 799	31 233
Publicité, publications et relations publiques	1 932 743	1 042 421
Dons et subventions	544 912	517 226
Transport sur achats	420	31 713
Transport sur ventes	443 063	165 170
Missions et réceptions	451 533	363 406
Voyages et déplacements	570 656	433 643
Frais postaux et de télécom.	119 516	104 685
Services bancaires et financiers	940 032	819 224
Autres services extérieurs	513 205	445 487
Jetons de présence	338 772	301 728
Impôts et taxes	914 585	613 265
Total des autres charges d'exploitation	10 299 598	7 280 215

V.9 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2014 à 10.935.561 DT contre 9.426.548 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts des emprunts et assimilés	9 009 937	6 432 081
Escomptes accordés	446 897	448 527
Pertes de change	1 785 515	2 686 171
Gains de change	<277 613>	<110 007>
Autres produits financiers	<29 175>	<30 225>
Total des charges financières nettes	10 935 561	9 426 548

VI. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VI.1 Conventions de ventes et achats de marchandises ou de services

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SOMOCER au cours de l'année 2014 avec la société AB CORPORATION s'élève à 2.189 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SOMOCER au cours de l'année 2014 avec la société SOMOSAN s'élève à 62.230 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SOMOCER au cours de l'année 2014 avec la société SANIMED s'élève à 19.871 DT ;
- Le chiffre d'affaires TTC réalisé par la société SOTEMAIL au cours de l'année 2014 avec la société AB CORPORATION s'élève à 2.757 DT ;
- Le chiffre d'affaires TTC réalisé par la société SOTEMAIL au cours de l'année 2014 avec la société AGRIMED s'élève à 3.110 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société A.B.C au cours de l'année 2014 avec la société SANIMED s'élève à 1.383 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société A.B.C au cours de l'année 2014 avec la société AB PROMOTION IMMOBILIERE s'élève à 4.047 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société A.B.C au cours de l'année 2014 avec la société AB CORPORATION s'élève à 76.615 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SANIMED au cours de l'année 2014 avec la société A.B.C. s'élève à 77.416 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société MOBILFLEX au cours de l'année 2014 avec la société A.B.C s'élève à 52.765 DT ;
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société SOMOSAN au cours de l'année 2014 avec la société A.B.C s'élève à 3.685 DT ;

VI.2 Autres transactions avec les parties liées

- Courant 2014, la société SOTEMAIL a accordé deux prêts au profit de la société ABCORPORATION qui se détaillent comme suit :
 - Un prêt pour un montant de 1.000.000 DT. Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2014 à 70.000 DT hors taxes;
 - Un prêt pour un montant de 437.000 DT. Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2014 à 30 658 DT hors taxes.

Ces crédits sont assortis d'une garantie donnée par la société AB CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels ;

- Un billet de trésorerie émis par la société ELAAKHAR DE PROMOTION IMMOBILIERE pour un montant de 100.000 DT a été souscrit par la société ABC en décembre 2009 et continue à produire son effet. Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 6,5%. La charge d'intérêt supportée en 2014 est de 6.500 DT ;
- Un billet de trésorerie émis par la société ABC pour un montant de 36.000 DT a été souscrit par la société AB CORPORATION en novembre 2014 et continue à produire son effet. Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 7% ;
- Au cours de l'année 2014, la société ABC a constaté en charge des honoraires relatifs à la convention d'assistance conclue avec la société AB CORPORATION pour un montant de 120.000 DT hors taxes. Le contrat d'assistance conclu le 1er juillet 2010 porte sur les prestations suivantes :
 - Secrétariat juridique et contentieux ;
 - Services partagés en comptabilité et en fiscalité ;
 - Contrôle et assistance des systèmes de contrôle interne ;
 - Assistance en matière de choix d'investissement et de financement ;
 - Assistance en matière de contrôle de gestion et des systèmes d'informations

En contrepartie des prestations ci-dessus mentionnées, il a été convenu que la société ABC paiera un prix mensuel forfaitaire de 15.750 DT (HTVA), en sus des frais de voyage et de séjour, et les dépenses engagées pour des fournitures ou les documents fournis par le prestataire, qui sont toujours facturées, sauf convention contraire. Leur montant est porté à part sur les factures. A partir du 02 janvier 2014 ladite convention a été révisée et la société ABC devra désormais payer un prix mensuel forfaitaire de 10.000 DT avec une augmentation annuelle de 5%.

Il est à noter que la charge au titre de l'exercice 2014 s'est élevée à un montant de 120.000 DT HT correspondant aux honoraires de 12 mois

- L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information par la société AB CORPORATION au profit de la société SOTEMAIL. Le contrat porte sur une période d'une année renouvelable, à partir du 1er janvier 2014 et ce moyennant un montant mensuel de 20.000 DT hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%. Le montant facturé par la société « AB CORPORATION » à la société SOTEMAIL s'est élevé en 2014 à 283.204 DT TTC ;
- Un billet de trésorerie souscrit par la société SOMOCER NEGOCE auprès de la société SANIMED pour un montant de 550.000 DT a généré en 2014 des intérêts pour un montant de 27.984 DT ;
- Courant 2014, SOMOCER a souscrit à trois billets de trésorerie émis par la société AB Corporation pour un montant total de 1.960 KDT qui se détaillent comme suit :
 - Le premier dont le montant s'élève à 160 KDT est émis pour une période de 7 mois, commençant le 20.05.2014 avec une date d'échéance au 31.12.2014 au taux d'intérêts de 6% par an ;
 - Le deuxième dont le montant s'élève à 700 KDT est émis pour une période de 6 mois, commençant le 25.06.2014 avec une date d'échéance au le 31.12.2014 au taux d'intérêts de 6% par an ;
 - Le troisième dont le montant s'élève à 1.100 KDT est émis pour une période de 6 mois, commençant le 25.12.2014 avec une date d'échéance au le 24.06.2015 au taux d'intérêts de 6% par an.

- Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
 - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000 KDT et crédit de gestion de 775 KDT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000 KDT et crédit de gestion de 1.550 KDT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000 KDT et crédit de gestion : 775 KDT ;
 - TF Bank : Crédit moyen terme (CMT) 1.000 K€.

Cette décision annule et remplace la neuvième décision du PV du conseil d'administration du 30 mai 2012.

VI.3 Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements du groupe envers les dirigeants clés du groupe sont constitués par les membres du conseil d'administration de SOMOCER ainsi que les dirigeants clés de la société SOMOCER (le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint) se détaillent comme suit :

- Les membres du conseil d'administration de SOMOCER sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. L'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2014 a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence égal à 150.000 DT.
- Certains administrateurs de SOMOCER sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de SOTEMAIL du 19 juin 2014 d'un montant net annuel égal à 72.000 DT.
- Les membres du comité permanent d'audit de SOMOCER sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En 2014, aucune rémunération n'a été allouée aux membres du comité permanent d'audit.
- La rémunération nette du Directeur Général au titre de l'exercice 2014 est de 256.690 DT. D'autre part, le Directeur Général a reçu d'autres rémunérations nettes de la société SOMOCER Négoce pour 21.007 DT.
- La rémunération nette du Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice 2014 est de 102.838 DT. D'autre part, le Directeur Général Adjoint perçoit d'autres rémunérations de la société SOMOCER Négoce pour un montant net de 21.023 DT.
- Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (voitures et charges connexes).

VII. ÉVÉNEMENTS POST CLOTURE

La société SOMOCER a reçu en février 2015 une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. La société n'a pas encore reçu de notification des résultats de ce contrôle fiscal.

VIII. ENGAGEMENTS DONNES RELATIFS AUX EMPRUNTS

▪ Société SOMOCER

1- **Titre foncier n° 70 048 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1 348 m²**

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2014
Crédits de gestion	21 750 000	STB	21 136 155
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	250 714
CMT	330 000	STB	70 714
CMT STB 1200	1 200 000	STB	600 000
CMT STB 347	347 000	STB	173 500
CMT STB 900	900 000	STB	707 143
CMT STB 220	220 000	STB	172 857
CMT STB 232	232 000	STB	182 286
CMT STB 880	880 000	STB	691 429
CMT STB 356	356 000	STB	279 714
CMT STB 172	172 000	STB	135 143
	33 337 250		24 399 655
Crédit de gestion	4 250 000	AB	3 466 435
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT	1 500 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 500 000
	8 850 000		5 966 435
Crédit de gestion	6 600 000	BNA	11 180 659
CMT 1540	1 540 000	BNA	935 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 642 855
CMT 1000	1 000 000	BNA	785 716
CMT 1000	1 000 000	BNA	821 430
	12 740 000		15 365 660
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	2 210 490
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		2 210 490
Crédit de gestion	3 790 000	BIAT	3 303 336
	3 790 000		3 303 336
CMT	1 700 000	BTEI	-
	1 700 000		-
Crédit de gestion	4 250 000	ATTIJARI BANK	3661774
	4 250 000		3 661 774
CMT 1000	2 046 700	TFB	435 038
CMT 2000	4 093 400		-
CMT 1250	2 558 375		1 131 100
	8 698 475		1 566 138
Crédit de gestion	2 800 000	UBCI	4 607 823
	2 800 000		4 607 823
Total général	80 415 725		61 081 311

2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2014
Crédits de gestion	21 750 000	STB	21 136 155
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	250 714
CMT	330 000	STB	70 714
CMT STB 1200	1 200 000	STB	600 000
CMT STB 347	347 000	STB	173 500
CMT STB 900	900 000	STB	707 143
CMT STB 220	220 000	STB	172 857
CMT STB 232	232 000	STB	182 286
CMT STB 880	880 000	STB	691 429
CMT STB 356	356 000	STB	279 714
CMT STB 172	172 000	STB	135 143
	33 337 250		24 399 655
Crédit de gestion	3 650 000	AB	3 466 435
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT	1 500 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 500 000
	8 250 000		5 966 435
Crédit de gestion	6 600 000	BNA	11 180 659
CMT 1540	1 540 000	BNA	935 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 642 855
CMT 1000	1 000 000	BNA	785 716
CMT 1000	1 000 000	BNA	821 430
	12 740 000		15 365 660
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	2 210 490
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		2 210 490
Crédit de gestion	3 790 000	BIAT	3 303 336
	3 790 000		3 303 336
CMT	1 700 000	BTEI	-
	1 700 000		-
Engagement par signature	0	NAIB	-
	0		-
CMT	2 046 700	TFB	435 038
	2 046 700		435 038
Crédit de gestion	2 800 000	UBCI	4 607 823
	2 800 000		4 607 823
Total général	68 913 950		56 288 437

3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2014
Crédits de gestion	21 750 000	STB	21 136 155
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	250 714
CMT	330 000	STB	70 714
CMT STB 1200	1 200 000	STB	600 000
CMT STB 347	347 000	STB	173 500
CMT STB 900	900 000	STB	707 143
CMT STB 220	220 000	STB	172 857
CMT STB 232	232 000	STB	182 286
CMT STB 880	880 000	STB	691 429
CMT STB 356	356 000	STB	279 714
CMT STB 172	172 000	STB	135 143
	33 337 250		24 399 655
Crédit de gestion	3 650 000	AB	3 466 435
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT	1 500 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 500 000
	8 250 000		5 966 435
Crédit de gestion	6 600 000	BNA	11 180 659
CMT 1540	1 540 000	BNA	935 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 642 855
CMT 1000	1 000 000	BNA	785 716
CMT 1000	1 000 000	BNA	821 430
	12 740 000		15 365 660
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	2 210 490
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		2 210 490
Crédit de gestion	3 790 000	BIAT	3 303 336
	3 790 000		3 303 336
CMT	1 700 000	BTEI	-
CMT	1 000 000	BTEI	-
	2 700 000		-
CMT	2 046 700	TFB	435 038
	2 046 700		435 038
Crédit de gestion	2 800 000	UBCI	4 607 823
	2 800 000		4 607 823
Total général	69 913 950		56 288 437

4- Terrain situé à Menzel Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2014
Crédits de gestion	21 750 000	STB	21 136 155
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	250 714
CMT	330 000	STB	70 714
CMT STB 1200	1 200 000	STB	600 000
CMT STB 347	347 000	STB	173 500
CMT STB 900	900 000	STB	707 143
CMT STB 220	220 000	STB	172 857
CMT STB 232	232 000	STB	182 286
CMT STB 880	880 000	STB	691 429
CMT STB 356	356 000	STB	279 714
CMT STB 172	172 000	STB	135 143
	27 587 250		24 399 655
Crédits de gestion	2 600 000	BH KARKER	3 407 109
CMT	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
	10 950 000		11 757 109
Crédit de gestion	6 600 000	BNA	11 180 659
CMT 1540	1 540 000	BNA	935 000
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 642 855
CMT 1000	1 000 000	BNA	785 716
CMT 1000	1 000 000	BNA	821 430
	12 140 000		15 365 660
Crédit de gestion	3 790 000	BIAT	3 303 336
	3 790 000		3 303 336
Crédit de gestion	3 650 000	AB	3 466 435
	3 650 000		3 466 435
Engagement par signature MCNE et Escompte Commercial	2 300 000	BFT	2 143 857
	900 000	BFT	741 965
	3 200 000		2 885 822
CMT	2 046 700	TFB	435 038
CMT 1250 £	2 437 500	TFB	1 131 100
	4 484 200		1 566 138
Crédit de gestion	2 800 000	UBCI	4 607 823
	2 800 000		4 607 823
Total général	68 601 450		67 351 978

5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2014
Crédits de gestion	21 750 000	STB	21 136 155
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	250 714
CMT	330 000	STB	70 714
CMT STB 1200	1 200 000	STB	600 000
CMT STB 347	347 000	STB	173 500
CMT STB 900	900 000	STB	707 143
CMT STB 220	220 000	STB	172 857
CMT STB 232	232 000	STB	182 286
CMT STB 880	880 000	STB	691 429
CMT STB 356	356 000	STB	279 714
CMT STB 172	172 000	STB	135 143
	33 337 250		24 399 655
Crédit de gestion	3 650 000	AB	3 466 435
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 500 000
	6 750 000		5 966 435
Crédit de gestion	6 600 000	BNA	11 180 659
CMT 1540	1 540 000	BNA	935 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 642 855
CMT 1000	1 000 000	BNA	785 716
CMT 1000	1 000 000	BNA	821 430
	12 740 000		15 365 660
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	2 210 490
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		2 210 490
Crédit de gestion	3 790 000	BIAT	3 303 336
	3 790 000		3 303 336
CMT	1 700 000	BTEI	-
CMT	1 000 000	BTEI	-
	2 700 000		-
Engagement par signature	2 600 000	NAIB	-
	2 600 000		-
Engagement par signature	2 300 000	BFT	2 615 259
MCNE	900 000	BFT	976 248
	3 200 000		3 591 507
CMT	2 046 700	TFB	435 038
CMT 1250 £	2 437 500	TFB	1 131 100
	4 484 200		1 566 138
Crédit de gestion	2 800 000	UBCI	4 607 823
	2 800 000		4 607 823
Total général	76 651 450		61 011 044

6- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie d 28 890 m² , objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215 100

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2014
Crédits de gestion	21 750 000	STB	21 136 155
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	250 714
CMT	330 000	STB	70 714
CMT STB 1200	1 200 000	STB	600 000
CMT STB 347	347 000	STB	173 500
CMT STB 900	900 000	STB	707 143
CMT STB 220	220 000	STB	172 857
CMT STB 232	232 000	STB	182 286
CMT STB 880	880 000	STB	691 429
CMT STB 356	356 000	STB	279 714
CMT STB 172	172 000	STB	135 143
	33 337 250		24 399 655
Crédit de gestion	3 650 000	AB	3 466 435
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 500 000
	6 750 000		5 966 435
Crédit de gestion	6 600 000	BNA	11 180 659
CMT 1540	1 540 000	BNA	935 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 642 855
CMT 1000	1 000 000	BNA	785 716
CMT 1000	1 000 000	BNA	821 430
	12 740 000		15 365 660
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	2 210 490
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		2 210 490
Crédit de gestion	3 790 000	BIAT	3 303 336
	3 790 000		3 303 336
CMT	1 700 000	BTEI	-
CMT	1 000 000	BTEI	-
	2 700 000		-
CMT	2 000 000	BTKD	-
CMT	1 100 000	BTKD	-
	3 100 000		-
Engagement par signature	2 600 000	NAIB	-
	2 600 000		-
Engagement par signature	2 300 000	BFT	2 615 259
MCNE	900 000	BFT	976 248
	3 200 000		3 591 507
CMT	2 046 700	TFB	435 038
CMT 1250 £	2 437 500	TFB	1 131 100
	4 484 200		1 566 138
Crédit de gestion	2 800 000	UBCI	4 607 823
	2 800 000		4 607 823
Total général	79 751 450		61 011 044

7- Terrain sis à Menzel Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50 557 Monastir, superficie 9 684 m2

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2014
Crédits de gestion	21 750 000	STB	21 136 155
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	250 714
CMT	330 000	STB	70 714
CMT STB 1200	1 200 000	STB	600 000
CMT STB 347	347 000	STB	173 500
CMT STB 900	900 000	STB	707 143
CMT STB 220	220 000	STB	172 857
CMT STB 232	232 000	STB	182 286
CMT STB 880	880 000	STB	691 429
CMT STB 356	356 000	STB	279 714
CMT STB 172	172 000	STB	135 143
	27 587 250		24 399 655
Crédit de gestion	6 600 000	BNA	11 180 659
CMT 1540	1 540 000	BNA	935 000
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 642 855
CMT 1000	1 000 000	BNA	785 716
CMT 1000	1 000 000	BNA	821 430
	12 140 000		15 365 660
CMT	2 046 700	TFB	435 038
CMT 1250 £	2 437 500	TFB	1 131 100
	4 484 200		1 566 138
Crédit de gestion	2 800 000	UBCI	4 607 823
	2 800 000		4 607 823
Total général	47 011 450		45 939 276

8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2014
Crédits de gestion	21 750 000	STB	21 136 155
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	250 714
CMT	330 000	STB	70 714
CMT STB 1200	1 200 000	STB	600 000
CMT STB 347	347 000	STB	173 500
CMT STB 900	900 000	STB	707 143
CMT STB 220	220 000	STB	172 857
CMT STB 232	232 000	STB	182 286
CMT STB 880	880 000	STB	691 429
CMT STB 356	356 000	STB	279 714
CMT STB 172	172 000	STB	135 143
	27 587 250		24 399 655
Crédit de gestion	3 650 000	AB	3 466 435
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 500 000
	6 750 000		5 966 435
Crédit de gestion	6 600 000	BNA	11 180 659
CMT 1540	1 540 000	BNA	935 000
CMT/AFD	600 000	BNA	0
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 642 855
CMT 1000	1 000 000	BNA	785 716
CMT 1000	1 000 000	BNA	821 430
	12 740 000		15 365 660
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	2 210 490
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		2 210 490
Crédit de gestion	3 790 000	BIAT	3 303 336
	3 790 000		3 303 336
CMT	1 700 000	BTEI	-
CMT	1 000 000	BTEI	-
	2 700 000		-
CMT	2 000 000	BTKD	-
CMT	1 100 000	BTKD	-
	3 100 000		-
Engagement par signature	2 600 000	NAIB	-
	2 600 000		-
CMT	2 046 700	TFB	435 038
CMT 1250 £	2 437 500	TFB	1 131 100
	4 484 200		1 566 138
Crédit de gestion	2 800 000	UBCI	4 607 823
	2 800 000		4 607 823
Total général	70 801 450		57 419 537

▪ **Société ABC**

Banque	Montant du crédit (En DT)	Type de l'engagement donné
AMEN BANK BIAT STB BTK	1 505 000 850 000 270 000 1 350 000	Hypothèque sur le terrain de Ain Zaghouan (Titre foncier n° 80362)
AMEN BANK BIAT	345 000 300 000	Nantissement du fonds de commerce sis à Ain Zaghouan (inscrits au registre de commerce sous le numéro B121281996)
AMEN BANK BIAT BTK	630 077 91 199 278 616	Effets escomptés et non échus
AMEN BANK	213 663	Cession créance professionnelle

▪ **Société SOTEMAIL**

Types d'engagements	Montant (En DT)	Observations
<i>Garanties personnelles</i>		
Cautionnement et autres garanties	670 815	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG) ainsi que UNIFACTOR et TUNISIE FACTORING.
<i>Garanties réelles</i>		
Hypothèques	369 198	Ministère des domaines de l'état : Hypothèque de 1er rang du terrain sur lequel est édifié l'usine SOTEMAIL, conformément aux termes du Contrat de vente du 07 mai 2008 établi entre le ministère et SOTEMAIL pour l'acquisition dudit terrain, et ce, jusqu'à paiement intégral de son prix. Au 31 12 2013, SOTEMAIL a réglé la totalité des sommes dues, une procédure est en cours pour l'extraction du titre foncier dudit terrain en son nom.
	3 000 000	BH, Contrat de Crédit à long Terme : Hypothèque de 2ème rang sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	12 750 000	BH, contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec la BTK, la BNA et l'UBCI sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine
	4 800 000	BNA, Contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine
Nantissements	3 000 000	BH, Contrat de Crédit à long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage
	12 750 000	BH, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec la BNA la BTK et l'UBCI sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	4 800 000	BNA, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec le pool bancaire sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	1 800 000	UBCI : Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fonds de commerce.
	145 000	BH, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	6 885 000	BH, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 000 000	BTK, contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce
	2 350 000	BTK, contrat de Crédit de gestion Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce
Effet escomptés et non échus	8 000 734	
Tunisie Factoring	2 324 984	
UNOIFACTOR	2 236 013	

Annexe : Tableau de variation des capitaux propres

En DT	Solde au 31.12.2013	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Distributions de dividendes	Résultat de l'exercice	Solde au 31.12.2014
Capital social (*)	28 831 880	-	2 337 720	-	-	31 169 600
Réserves légales	2 259 170	357 676	-	-	-	2 616 846
Réserves statutaires	1 081 645	-	-	-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissements	3 000 000	-	-	-	-	3 000 000
Prime d'émission	8 250 609	-	-	-	-	8 250 609
Prime de fusion	2 965 154	-	-	-	-	2 965 154
Réserves consolidés*	1 189 853	2 367 170	<2 337 720>	<1 295 435>	-	- 76 132
Résultat de l'exercice	2 724 846	<2 724 846>	-	-	4 756 112	4 756 112
Total capitaux propres-part du groupe	50 303 157	-	-	<1 295 435>	4 756 112	53 763 834
Intérêts minoritaires	13 534 358	-	-	<484 689>	938 776	13 988 445
Total capitaux propres	63 837 515	-	-	<1 780 124>	5 694 888	67 752 279

* Cette rubrique inclut les résultats reportés

RAPPORT D'AUDIT

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Moderne de Céramique
«SOMOCER»
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» et de ses filiales («Groupe SOMOCER») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe SOMOCER, joints au présent rapport et comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs consolidés (part du Groupe) de 53.763.834 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 4.756.112 DT.

Responsabilité du conseil d'administration pour l'établissement et la préparation des états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Justification de l'opinion avec réserves

1. Lors de l'examen des titres de participation et la détermination du périmètre de consolidation, nous avons relevé les éléments suivants :

- La participation dans le capital de la Société Moderne Sanitaire (« SOMOSAN ») de 27% (d'un montant de 3.350 mille DT) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le management juge que le Groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur cette société. Nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le bien-fondé de la décision d'exclusion de la société SOMOSAN du périmètre de consolidation.
- Des participations dans le capital social des sociétés EL AKKAR, ARGILES MEDNINE et SAPHIR de Commerce International pour des pourcentages de contrôles respectifs de 50% (d'un montant de 75 mille DT), 40% (d'un montant de 26 mille DT) et 100% (d'un montant de 500 mille DT) ont été exclues du périmètre de consolidation et ce du fait de l'absence d'une information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2014. Par ailleurs, une participation de 3 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé (à défaut d'information fiable quant à la structure de capital de cette société). En l'absence d'information financière fiable pour ces sociétés au 31 décembre 2014, nous ne pouvons pas apprécier l'impact de l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation sur les états financiers consolidés.

2. L'examen des créances clients au 31 décembre 2014 a révélé les points suivants :

- La société SOMOCER détient une créance sur le client libyen Al Aquaria et dont le solde brut s'élève à 4.312 mille DT au 31 décembre 2014, provisionné à hauteur de 600 mille DT, soit une créance nette de 3.712 mille DT.

Il convient de rappeler qu'une partie de la valeur brute de ladite créance, d'un montant de 2.314 mille DT, se rattachait au client Libyen Al Mawada, société apparentée à la société Al Aquaria, a fait l'objet, en date du 28 février 2014, d'une reconnaissance de dette de la part de cette dernière au profit de la société SOMOCER.

Le solde net de la créance sur Al Aquaria demeure non provisionné du fait que le management de la société l'estime recouvrable. Etant donné l'ancienneté de cette créance et les paiements subséquents d'une part et la situation qui prévaut en Libye d'autre part, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de cette créance.

- La société Abdennadher Bricolage Centre («ABC»), filiale du Groupe, détient des créances clients pour un montant de 297 mille DT datant de plus d'une année et non provisionnées. Au vu de l'historique de ces créances et d'autres informations disponibles, nous estimons que ces créances pourraient présenter un risque de recouvrement.
3. En date du 18 juillet 2003, la société «SOMOCER», en sa qualité d'acheteur a signé une promesse de vente avec Mr Abdallah Ben Ahmed d'un terrain sis à «ESSOUASSI» en lieu et place de la société «SOTEMAIL» (filiale du Groupe) qui a opéré des avances au vendeur d'un montant 120 mille DT et qu'elle a comptabilisé dans la rubrique «Avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations» pour la totalité du montant. Au 31 décembre 2014, le contrat définitif d'acquisition du terrain au nom de la société «SOTEMAIL» n'est pas encore établi. La société «SOTEMAIL» est actuellement en litige avec le propriétaire du terrain et une action en justice est actuellement intentée contre lui. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2014 pour tenir compte du risque éventuel découlant de cette situation.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des questions évoquées dans le point 1 et de l'incidence des questions évoquées dans les points 2 et 3 du paragraphe «Justification de l'opinion avec réserves», les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe SOMOCER au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention aux faits suivants :

1. Ainsi qu'il est fait mention au niveau de la note IV.3, le Groupe SOMOCER détient une participation de 3.350 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN. Cette société a connu des difficultés d'exploitation au cours de ses deux premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. Un plan de restructuration est en cours d'étude qui prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Le gouvernement Tunisien a annoncé de son côté son support à la société SOMOSAN à travers le Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa («FRDCM») et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au gaz naturel en 2015. Sur la base de ces éléments, le management juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN. Le redressement de la situation financière de SOMOSAN dépendra de la réalisation du plan de redressement ci-mentionné.
2. Comme indiqué au niveau de la note VII, la société SOMOCER a reçu en février 2015 une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. A la date du présent rapport, SOMOCER n'a pas encore reçu de notification des résultats de ce contrôle fiscal, et l'issue de ce contrôle reste ainsi indéterminée.

3. La société SOMOCER NEGOCE détient une créance sur sa filiale SAPHIR INTERNATIONAL TRADING (« SIT ») s'élevant à 291 mille DT. Le recouvrement de cette créance est tributaire de l'issue de l'affaire instruite en justice opposant la société SIT au locataire de son dépôt.
4. Un inventaire physique des immobilisations de la société ABC a été effectué au mois de janvier 2012. Les travaux d'exploitation de cet inventaire n'ont pas été suivis par les corrections nécessaires aux valeurs comptables des immobilisations.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des éléments évoqués ci-haut, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur les systèmes de contrôle interne du Groupe SOMOCER.

Tunis, le 29 mai 2015

Conseil Audit Formation

Cabinet Radhouen Zarrouk Consulting

Abderrahmen Fendri

Radhouen Zarrouk